



La différence entre un fond de commerce et des murs

Par **Cors**, le 20/11/2022 à 14:53

Ma sœur doit elle avoir plus de loyer des murs que nous parce que elle l'a le fond de commerce ?

Bonjour,

Sur ce forum, les formules de politesse (bonjour, merci) sont obligatoires.

Merci.

Par **Pierrepauljean**, le 20/11/2022 à 14:57

bonjour

les indivisaires perçoivent les loyers (après déduction des charges) en fonction du pourcentage au sein de l'indivision

il est recommandé d'ouvrir un compte bancaire pour la gestion de l'indivision et de nommer un mandataire commun pour régler les charges et répartir ensuite bénéfices